

**- GT moule Est Cotentin -  
Vendredi 24 mai 2024**

Etaient présents :

- PAPILLON Stéphane : navire = FRAVAL (excusé)
- MEDARD Patrick : navire = PITCHICO
- LECAPLAIN Pierre-Henry : navire = LE RETOUR
- NEEL Philippe : navire = L'UTAH BEACH
- VAUTIER Martial : navire = LIAMILA
- ROBIOLLE Stéphane : navire = OCEANE II
- JEANNE Patrice : navire = MORGANE INES
- HUBERT Mickaël : navire = LE BEL HORIZON
- LEGER Jean : navire = AVENTURIER / ANNE SOPHIE PAULINE
- COLLARD Laurent (SSM)
- LE GRILL Maxime (CRPMEM)
- LAISNE Géraldine (CRPMEM)
- VERON Kenan (CRPMEM)
- MEROUR Romain (CRPMEM)

Ordre du jour :

- Prospection Moules Est Cotentin 2024
- Résultats de la campagne de prospection moules Est Cotentin 2024

**I. Prospection moules Est Cotentin 2024**

Une présentation de la campagne de prospection des gisements moulières de l'Est Cotentin a été réalisée lors de ce groupe de travail. La campagne à bord du navire FRAVAL de Mr PAPILLON Stéphane s'est déroulée du 15 au 18 avril 2024 où 100 traits ont été effectués sur les gisements de Barfleur, Moulard, Réville, Ravenoville et Grandcamp.

**II. Résultats de la prospection moules Est Cotentin 2024**

Aucune moule retrouvée sur l'ensemble des gisements de l'Est Cotentin à l'exception du gisement de Ravenoville. Ainsi la surface des gisements moulières de l'Est Cotentin a augmenté par rapport à la prospection précédente (environ 80 hectares contre 60 en 2023) ce qui en résulte d'une biomasse exploitable également en augmentation et d'un rendement du même ordre (90kg/min de traine en 2024 donc 17 kg/min de traine en 2023).

Au vu des résultats, les membres du GT proposent de laisser fermer l'ensemble des gisements de l'Est Cotentin à l'exception du gisement de Ravenoville pour la campagne 2024.

### **III. Modalité d'exploitation pour la campagne 2024**

Les modalités d'exploitation suivantes sont proposées par le GT moules Est Cotentin pour le gisement de Ravenoville pour la campagne 2024.

- Taille maximale des navires : 8 m.
- Nombre de drague : 1
- Nombre de marées par semaine : 5 (1 débarque/jour)
- Quantité maximale autorisée : 400 kg
- Taille commerciale : 4 cm
- Déclaration : fiche de pêche + déclaration auprès du CRPMEM
- Calendrier d'ouverture : Ouverture souhaitée au 1<sup>er</sup> Juillet. Un point sera fait fin Juillet/ début aout afin de définir une date de fermeture.
- 3 cales de débarque :
  - Cale du Canda (Géfosse)
  - Cale de la base conchylicole (Utah beach)
  - Cale du port de Grandcamp
- Débarque de 7h à 10h.

**A Cherbourg  
Le 24 mai 2024**

**Chargé de mission au CRPMEM de  
Normandie  
Maxime LE GRILL**